Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation ordinaire
Titre :	**Les très sensibles données personnelles des Lausannois, ainsi que son data-center(s) sont-ils réellement ultrasécurisés ?**
Initiant :	Nicola Di Giulio, Conseiller communal UDC

Résumé :

Pas moins de 450 applications sont stockées, pour au moins 700'000 gigas de données. Parmi celles-ci, les très sensibles données personnelles des Lausannois. Deux data-center(s) hébergent les services nécessaires au fonctionnement de l'Administration communale lausannoise.

Il a l'aspect d'un container anodin de l'extérieur, posé à même le sol, sur l'herbe *et **clôturé uniquement d'un grillage***. Des caméras de surveillance qui pointent du haut des mâts installés semble indiquer que ce que contient le container revêt une valeur incontestable.

Perché à 700 mètres d'altitude, au nord de Lausanne, proche de l'autoroute ce container hors norme d'un poids total de 18 tonnes, accueille un des deux data-center(s)de la Ville de Lausanne avec à l'intérieur des racks, ces armoires contenant une centaine de serveurs physiques hébergeant les quelque 450 applications utilisées par les services de la ville de Lausanne. Pas moins de 700'000 gigas de données y sont stockées. Une ventilation refroidit en permanence l'ensemble des dispositifs informatiques. Des extincteurs automatiques à l'azote y sont installés ainsi que des batteries qui permettent de suppléer à de brèves coupures d'électricité.

Précieux, ces serveurs agrègent non seulement les applications qui permettent le bon fonctionnement de l'administration, mais aussi les très sensibles données personnelles des citoyens lausannois du contrôle des habitants. Ces données doivent obligatoirement être maîtrisées par la collectivité publique, ils n'en demeurent pas moins qu'à l'heure de la cybercriminalité il est judicieux de pouvoir s'assurer d'une protection optimale. Il est à relever que jusqu'en 2015, les données étaient stockées dans des serveurs disséminés dans divers bâtiments de l'administration communale et en particulier à Chauderon.

Ces anciens data-center(s) étaient forcément grandement énergivores et situés dans des endroits qui n'étaient pas conçus pour cela, souvent vétustes et dans des conditions de sécurité très insuffisantes. Le premier des enjeux était d'identifier un emplacement adéquat en termes d'espace disponible, d'approvisionnement électrique et bien entendu de disponibilité de la fibre optique. Lausanne dispose aujourd'hui de deux centres d'hébergement informatique neufs et sécurisés et qui ne tournent actuellement qu'à 30% de leur capacité. Un chiffre appelé à enfler très rapidement.

A l'échelle de la planète, Lausanne est une bien petite ville. En ce domaine, la tentation est grande de s'en remettre aux solutions de stockage offertes par les multinationales du « cloud » comme Amazon ou Google, avec bien sûr des risques juridiques liés à leur extraterritorialité, mais aussi à l'exploitation indue et commerciale de nos données personnelles. De fait, le bon sens dicte de privilégier le stockage des données sur sol lausannois, dans des serveurs lausannois. Mais permettez-moi un petit scoop qui n'étonnera pas grand monde : même s'il y a de la marge, ces deux centres de stockage, au vu de l'augmentation vertigineuse des données produites chaque année, seront assez rapidement au maximum de leur capacité.

Elle impliquerait certainement pour une petite ville comme Lausanne de mutualiser ses infrastructures avec d'autres villes, voire d'autres cantons pour créer des data-center(s) collectifs qui permettraient non seulement des économies d'échelle, mais autoriseraient aussi une importante amélioration en termes de sécurité. Néanmoins tout ceci est de la musique d'avenir.

C'est pourquoi, le soussigné pose les cinq questions suivantes :

1. La Municipalité peut-elle affirmer qu'à l'heure de la cybercriminalité les très sensibles données personnelles des Lausannois, sont-elles réellement ultrasécurisées ?

2. La Municipalité peut-elle affirmer que les infrastructures de l'emplacement du data-center(s) situé dans le nord de la Ville de Lausanne, sont-elles suffisamment sécurisées de manière générale, et de manière plus précise au moyen d'un seul et unique grillage (voir photo) ?

3. Quelle(s) mesure(s) souhaite prendre la Municipalité le cas échéant pour y remédier ?

4. Y a-t-il une redondance de ces deux data-center(s) au cas où ils seraient détruits ? Quel serait le délai de remise en fonction de cette informatique grâce à la redondance ?

5. Ces containers sont-ils sécurisés par un système d'alarme effraction, agression et ouverture sous la menace ?

Nicola Di Giulio
Conseiller communal UDC

Lausanne, le 1er octobre 2022